

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00142

Numéro SIREN : 413 168 451

Nom ou dénomination : A.R. BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 1585

SARL A. R. BOIS

ZI LES RIBATTES
36400 - LA CHATRE

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. L. L. L." or similar, written in a cursive style.

COGEP

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats de synthèse

COGEP 

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	32 089	22 905	9 184	9 927
Constructions	30 498	26 910	3 588	5 305
Installations techniques, matériel et outillag	364 843	363 450	1 392	2 581
Autres immobilisations corporelles	20 321	7 943	12 378	16 672
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	447 751	421 208	26 543	34 485
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	99 552		99 552	70 784
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	517		517	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 442		2 442	4 465
Autres créances	10 820		10 820	10 376
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 278		2 278	2 473
Charges constatées d'avance	657		657	657
TOTAL ACTIF CIRCULANT	116 266		116 266	88 756
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	564 017	421 208	142 809	123 241

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 493	11 137
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	20 772	10 356
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	98 265	87 493
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	72	68
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	72	68
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 753	12 899
Personnel	6 062	4 983
Organismes sociaux	17 853	16 349
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 001	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 804	1 449
Dettes fiscales et sociales	28 720	22 781
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	44 545	35 747
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	142 809	123 241

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	293 500	281 537
Autres produits	12 715	9 207
Total	306 215	290 744
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	51	1 332
Autres achats & charges externes	121 485	140 640
Total	121 537	141 972
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	6 923	11 654
Salaires et Traitements	114 450	97 778
Charges sociales	30 381	22 890
Amortissements et provisions	7 942	7 911
Autres charges	8	139
Total	159 703	140 372
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 976	8 400
Produits financiers	871	662
Résultat financier	871	662
RESULTAT COURANT	25 848	9 062
Produits exceptionnels		7 667
Charges exceptionnelles		3 804
Résultat exceptionnel		3 863
Impôts sur les bénéfices	5 076	2 569
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 772	10 356

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A. R. BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 142 809 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 772 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 7 936 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	761		761	
Immobilisations incorporelles	761		761	
- Terrains	32 089			32 089
- Constructions sur sol propre	30 498			30 498
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	364 843			364 843
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 463			4 463
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 438		580	5 858
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	448 331		580	447 751
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	449 091		1 341	447 751

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	761		761	
Immobilisations incorporelles	761		761	
- Terrains	22 162	743		22 905
- Constructions sur sol propre	25 193	1 717		26 910
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	362 262	1 188		363 450
- Installations générales, agencements aménagements divers	621	558		1 179
- Matériel de transport	1 875	2 500		4 375
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 732	1 236	580	2 388
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	413 846	7 942	580	421 208
ACTIF IMMOBILISE	414 607	7 942	1 341	421 208

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	99 552	99 552	
Autres	13 779	13 779	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	657	657	
Total	113 988	113 988	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 44 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	72	72		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 753	15 753		
Dettes fiscales et sociales	28 720	28 720		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	44 545	44 545		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	5 679
INTERETS COURUS A PAYER	72
DETTE PROV./CONGES A PAYER	6 062
CHARG. SOC./CONGES A PAYER	1 576
ETAT CHARGES A PAYER	1 804
Total	15 193

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	657		
Total	657		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SARL A. R. BOIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL VAN DEN HURK FRANCE, Rue ZI LES RIBATTES 36400 LA CHATRE. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2011.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AR BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000,00 €
Siège social : ZI Les Ribattes
36400 LA CHÂTRE
413 168 451 RCS CHÂTEAURoux

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 15 MAI 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DECISION N°

4.

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 771,51 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 20 771,51 €

Bénéfice distribuable : 20 771,51 €

Distribution à titre de dividende global à l'associée unique : 20 000,00 €
Soit 6,66 € par part

Le solde 771,51 €
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 12 265 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 78 265 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, à savoir :

- Un paiement comptant à hauteur 20 000,00 € ;
- Et la somme de 0 € sera inscrite au crédit du compte courant de l'associée unique et rémunérée comme telle à un taux d'intérêt de 2,5 %.

Copie certifiée conforme
LA GERANCE
M. Christ SNOYS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christ SNOYS', with a stylized flourish at the end.